

Défis de la traduction vers le français d'énoncés sentencieux en arabe littéraire, saoudien et égyptien

Mona Abdelghani Labib, Bahia Zemni et Zoubeir Chaouch

This article deals with the translation of sententious sayings in literary Arabic and in the Saudi and Egyptian dialects. This specific kind of translation presents linguistic and cultural difficulties. Especially in conserving and transmitting their social and pragmatic values of the original language to the translated one. To answer this question, we observed some of sententious sayings (in literary Arabic and in Saudi and Egyptian) and their translations, from Arabic to French and vice versa. We began with a linguistic analysis of the utterances and tried to identify the similarities and differences in the argumentative aims of the original language and those of the target language. Then, we followed the approach adopted by Jean-Claude Anscombe by studying some translations of sententious sayings according to precise criteria and testing their validity for the French-Arabic translations and vice versa. The results showed that the concept of equivalence is approximate, fuzzy for “practical” reasons (including the question of reception with the target reader, depending on the doxa, in order to minimize differences in cultural references). The translator attached importance to the content of the sententious sayings without too much attention to the literal meaning, the syntax or the morphology of the source text.

Keywords: translation by equivalence, sententious forms, doxa, common values, argumentative aim

1. Introduction¹

La traduction est ce qu'on appelle 'un transcodage' ou une conversion de signes d'une langue L1 (source) ou langue de départ en d'autres signes qui appartiennent à la langue d'arrivée L2 (cible). Toutefois, cette conversion n'est pas toujours simple ou pertinente.

La saisie du sens par le récepteur d'une traduction est un peu particulière. Que nous parlions ou écrivions, nous ne communiquons pas uniquement avec des mots ou des phrases mais aussi avec des idées. En matière de traduction, la conversion littérale peut-elle s'avérer suffisante ou complète ? Un traducteur doit-il se contenter des seuls outils linguistiques, du seul contenu explicite d'un message,

¹ This research was funded by the Deanship of Scientific Research at Princess Nourah bint Abdulrahman University through the Fast-track Research Funding Program.

d'un texte ? Dans la négative, derrière les mots, est-il amené à rechercher le contenu implicite ? De quelles autres compétences doit-il disposer pour surmonter toute sorte de difficultés, pour relever des défis, de façon à rendre sa traduction satisfaisante ? Pour répondre à certaines de ces questions, le corpus objet d'analyse sera un échantillon de proverbes saoudiens, égyptiens et de parémies puisées dans l'arabe littéraire.

2. Repères théoriques

La traduction est une opération qui s'effectue après la construction du sens qui conduit à l'interprétation. Sartre (1985: 50-51) définit le sens en ces termes :

[...] le sens n'est plus contenu dans les mots puisque c'est lui, au contraire, qui permet de comprendre la signification de chacun d'eux [...] le sens n'est pas la somme des mots, il en est la totalité organique.

Sans être aussi catégorique, nous dirons que le sens n'est pas uniquement dans les mots, il n'est pas strictement littéral, ce qui sous-entend qu'il dépasse le cadre du linguistique ; de même qu'il ne se compose pas de la somme des sens de chaque unité d'un énoncé, ce qui serait une conception restrictive et simpliste du sens.

Quant à Mounin (1963), il considère l'acte de traduire comme un processus de transfert de contenus notionnels et émotionnels d'une langue d'origine à une langue d'arrivée. Cette opération est effectuée par un traducteur bilingue qui s'identifie souvent à l'auteur du texte d'origine. En plus de la connaissance primordiale de deux langues, le traducteur doit être doté d'un savoir encyclopédique qui lui permet la connaissance de la culture du peuple dont il traduit le texte. Pourvu de cette compétence, le traducteur pourra à son tour transmettre au lecteur des référents culturels (qui lui sont étrangers) de façon à lui permettre d'accéder au sens véhiculé dans le texte d'origine.

La connaissance de la langue de départ comprend, entre autres, l'appréhension des subtilités et autres nuances esthétiques et stylistiques de la langue à traduire. La tâche du traducteur se complique d'autant plus, compte tenu des différences culturelles (de coutumes, de pratiques festives ou religieuses, par exemple)

Ladmiral (1994) nous explique les quatre modes de traduction proposés par Vinay et Darbelnet (1977: 50). Le premier est la *transposition* dans lequel le traducteur remplace une partie du discours par un autre. Le second est la *modulation* qu'ils définissent par le recours à une paraphrase synonymique, c'est à dire la même idée se trouve exprimée différemment en langue-source et en langue cible. Le

troisième est l'*adaptation* dans lequel le traducteur désigne moins un procédé de traduction qu'il n'en indique les limites si le message source n'existe pas dans la langue cible ou la culture cible et enfin l'*équivalence* qui consiste à considérer l'énoncé-source comme un tout et de proposer un équivalent cible qui correspond à la même situation référentielle (non linguistique).

3. Méthodologie

Nous débuterons notre étude par l'observation de quelques formes sentencieuses (en arabe littéraire et en saoudien et égyptien) et de leurs traductions, de l'arabe vers le français et vice-versa. Nous procéderons dans un premier temps à une analyse linguistique des énoncés et nous essaierons de relever les ressemblances et les différences des visées argumentatives de départ de la langue d'origine et celles d'arrivée de la langue-cible. Par la suite, nous nous inspirerons de la démarche adoptée par Jean-Claude Anscombe en étudiant quelques traductions de formes sentencieuses selon des critères précis et en testant leur validité pour la traduction français-arabe et vice versa.

Dans cette partie, nous passerons en revue quelques problèmes linguistiques que pose la recherche d'une traduction adéquate des formes sentencieuses. Parmi ces problèmes auxquels est confronté le traducteur, nous citerons la traduction de toutes formes topiques, ce que la rhétorique classique a appelé « lieux communs » ou « doxa » (*Grand Dictionnaire Larousse* 2007: 284). Nous désignons par formes topiques cet espace discursif global dans lequel s'articulent les opinions dominantes et les représentations collectives (cela englobe les topoï de tous types, les idées reçues et les stéréotypes). Il y a lieu de signaler qu'il existe une doxa universelle qui englobe les idées concordantes susceptibles de rapprocher des locuteurs différents autour d'un sujet donné. Ce qui n'empêche pas l'existence d'une doxa propre à chaque peuple, à chaque nation et à chaque époque. Si le texte original comporte une doxa propre à ses lecteurs, le traducteur doit en tenir compte, afin de traduire le texte d'une manière conforme à la doxa des lecteurs potentiels du texte traduit.

Si nous considérons le cas d'une doxa commune, celle d'un peuple qui parle la même langue, à une époque donnée, la langue arabe par exemple, nous allons constater que cette doxa comporte une opinion commune de courants divers qui peuvent même être- dans certains cas- contradictoires ; dans ce cas, cela pourrait expliquer l'existence de formes sentencieuses de sens contradictoires dans la culture d'un même peuple.

4. Préliminaires

Soit les deux proverbes arabes suivants (puisés dans l'arabe littéraire et dont les locuteurs arabophones peuvent faire usage dans leur conversation quotidienne en arabe dialectal, tel le saoudien et l'égyptien) qui donnent deux valeurs pragmatiques différentes et s'enchaînent sur des énoncés de sens contraires.

1. لا تؤجل عمل اليوم إلى الغد
2. في التأني السلامة و في العجلة الندامة

Ces deux proverbes sont (globalement) traduisibles de la sorte :

- 1'. Ne remets pas à demain le travail d'aujourd'hui.
- 2'. En patientant, on se sent en sûreté, et en se précipitant (on peut) le regretter.

La langue 2 (L2), en l'occurrence le français, offre la possibilité de deux « équivalents » ou du moins deux correspondants (approximatifs), soit :

- 1". *Qui remet (le travail) à demain, trouve malheur en chemin.* Autrement paraphrasable par « tout délai apporte des résultats désagréables et même malheureux ».
- 2". *Rien ne sert de courir, il faut partir à point.*

Pour le proverbe 1., l'analyse du lexique nous inspire les remarques suivantes :

- L'association du verbe « remettre » et du substantif « demain » réfère à la procrastination qui caractérise la bureaucratie dans certains pays arabes, ceci est d'ailleurs illustré par :
 - La formule en saoudien : *Mašī-hā bokra* « Laissez(-la) pour demain »
 - La formule en égyptien : *Fūt 'alīnā bokra / ya sayyed* « Repassez nous voir demain, monsieur »
- Ce serait un cas d'équivalence *sémantique* (la formule saoudienne est cependant économe de mots), loin d'étonner puisque les deux pays dont les proverbes sont issus appartiennent à la « même » aire culturelle, il est donc « naturel » que le mode de pensée et les pratiques sociales soient les mêmes.
- Par ailleurs, si on admet que le travail de traduction dépasse la restitution littérale (de L1 vers L2) et qu'il relève, au-delà, de l'interprétation, traduire conduit à adopter une perspective pragmatique qui tient compte de l'intention communicative et de la visée du locuteur initial. L'énoncé 1. pourrait, par inférence, avoir pour implication ou conclusion (C1) : travail remis, travail jamais fait.

L'énoncé 1". peut constituer un enchaînement pour 1., dans ce cas, sa conclusion (C2) serait : il faut agir tout de suite. La conclusion finale (pour 1. et 1"), par implication pourrait prendre cette forme : agis tout de suite, pour que le travail soit fait et tu ne le regretteras pas.

L'énoncé 2"., forme « correspondante » de 2., peut avoir pour enchaînement « ce n'est pas la peine de presser le pas, il faut plutôt agir au bon moment », dans ce cas, la conclusion finale de 2. et 2". pourrait être : il faut choisir le bon moment pour agir. A notre tour, nous en déduisons que les proverbes et leurs « correspondants » ont une dimension déontique (paraphrasable par le jussif ou l'injonctif) en plus de leur dimension doxique.

Le traducteur, amené à rechercher des « correspondants » en L2, a effectué son travail en faisant appel à son savoir linguistique – la connaissance de la fable de La Fontaine (1900 : 168) « Le lièvre et la tortue » – et c'est ce savoir qu'il est amené à transmettre au lecteur (à moins que ce dernier n'en dispose déjà) qui permet à ce dernier de procéder à un travail interprétatif lui permettant de tirer des conclusions.

A ce stade de l'analyse, deux conclusions de sens opposé s'offrent à nous : la première encourage l'action immédiate, tandis que la seconde incite à la patience et conseille de ne pas se précipiter. Et ceci, bien que les deux proverbes appartiennent à la même culture et fassent partie de la tradition populaire d'une même nation dont les membres partagent la même doxa. Ces conclusions contradictoires n'empêchent pas pour autant que ces formes sentencieuses soient acceptées et utilisées par les locuteurs de cette communauté pour les besoins d'une argumentation, c'est-à-dire quand elles s'inscrivent dans une situation d'énonciation.

Si nous inversons la tendance, en traduisant quelques locutions françaises en arabe, des problèmes surgissent également. Nous retenons ici ce qu'un collectif de traducteurs (Frag, Saad et Morcos 1984: 224) a proposé comme « équivalents » dans la langue d'arrivée L2.

3. Coûte que Coûte.

4. Advienne que pourra.

5. Ne vous (en) déplaie.

Soit en arabe littéraire :

مهما كلفنا الأمر ومهما تكبدنا من عناء. 3'

Traduction approximative : « Quoi que cela nous en coûte et quelque peine que nous puissions supporter ». La traduction arabe, composée de deux structures coordonnées, est « personnalisée »,

l'auteur de la formule correspondante proposée en L2 est mentionné, le « nous », voix plurielle, celle de la communauté peut-être ou la *vox populi* (ce qui fait défaut au proverbe français dont l'auteur n'est pas identifiable, selon la tradition). La deuxième structure est un ajout, une espèce d'explicitation de la première, d'hyperbolisation refermant un présupposé (le prix que nous allons payer peut être source de souffrance) dont l'enchaînement pourrait être un autre présupposé (sous nos cieux, on n'a rien sans peine)

ليكن ما يكون. 4'

Traduction « fidèle », littérale (au mot près) qui restitue le sens du proverbe français et ce serait un cas rare d'équivalence « parfaite ».

حاشى أن أغضبك. 5'

Traduction approximative : « Loin de moi l'idée de vous fâcher », le traducteur a utilisé la première personne qui s'adresse à un « tu » (il est entendu que le « vous » dit de politesse dans la locution française est un « tu » amplifié).

5. Analyse et défis de traduction

Voici, à présent quelques exemples de traduction de formes sentencieuses de la langue-source (l'arabe) dans la langue-cible (le français). Nous nous efforcerons d'analyser les formes d'équivalences proposées, selon quel(s) critère(s) elles le sont et s'il s'agit *vraiment* d'équivalences, d'analogies ou d'une proximité sémantique interculturelle ou autre. Soit :

6. *Tel père, tel fils.*

من شابه أباه فما ظلم. 6'

Le traducteur ne semble pas avoir accordé d'importance aux mots du discours, il a cherché la voie de la facilité qui consiste à choisir un proverbe qui pourrait correspondre à la forme sentencieuse retenue. Soit la traduction littérale du proverbe arabe : « celui qui ressemble à son père, ne fait de mal à personne ». Dans une configuration inspirée par la rhétorique, cela donnerait le schéma argumentatif suivant :

A1(argument1) du proverbe arabe : celui qui ressemble à son père, ne fait de mal à personne.

→ C1 (conclusion1) : toute action (même mauvaise) venant d'un fils n'est pas à blâmer, quand celui-ci ressemble à son père (ou l'imité).

A2 du proverbe français : l'enfant est à l'image du père.

Et C2 peut être : L'enfant ne peut pas être différent de son géniteur (en bien et en mal).

A1 reflète une orientation argumentative positive sans restriction (compte tenu de la ressemblance).

A2 reflète une orientation argumentative, soit positive, soit négative (compte tenu de l'intention communicative du locuteur et de sa visée : louer ou blâmer)

Il apparaît donc que le choix du proverbe par le locuteur de la langue source L1 n'est ni gratuit, ni innocent, il est déjà orienté positivement, implicitement il cache un souci de valorisation. Cette subjectivité pose un problème au traducteur. Que faire ? Restituer cette même orientation argumentative (positive) ou en proposer une autre, prétendument équivalente ? Il semble que ce soit ce dernier cas.

Soit le proverbe en arabe saoudien

7. *el-a'war bīn al 'emyān mefattaḥ* « le borgne est ouvert (éclairé) parmi les aveugles »

et en arabe littéraire

7'. الأعرور بين العميان سلطان. « le borgne parmi les aveugles est roi »

dont le correspondant français est « au royaume des aveugles, les borgnes sont rois ».

Les deux proverbes ont une dimension métaphorique, si l'adjectif « ouvert » renvoie à une ouverture d'esprit, cela peut se tenir, dans la mesure où on pourrait considérer que les aveugles sont « bornés » (justement parce qu'ils ne peuvent pas voir) ; par contre un borgne (du fait qu'il peut tout de même voir, ne serait-ce que d'un œil) serait moins « borné », donc « ouvert ». Une analyse sémique dégagerait les sèmes exclusifs suivants : « + borné » (pour les aveugles) vs « - borné » (pour le borgne) ou « - voyant » vs « + voyant ».

On note que la valeur sémantique des mots (de l'énoncé donc) est différente de leur valeur pragmatique. Quelle orientation argumentative peut avoir un tel énoncé dans ce cas ? Elle ne peut

être que négative, dans la mesure où la conclusion (prévisible) d'un tel argument pourrait prendre cette forme : le borgne n'est pas si différent des aveugles (le fait qu'il soit roi ne le grandit pas pour autant, puisqu'il « règne » sur des aveugles). Tout ce raisonnement se tient, compte tenu de la péjoration que renferment les mots « borgne » et « aveugles ».

Toutefois, cette analyse peut paraître superficielle, voire simpliste. En l'approfondissant, on pourrait dégager plus d'une orientation argumentative. Soit :

A1: Un borgne ne voit que d'un seul œil.

C1 (ou conclusion attendue) : Il voit quand même.

☞ Orientation argumentative positive.

A2 : Les aveugles ne voient d'aucun œil.

C2 : Les aveugles sont totalement dans le noir.

☞ Orientation argumentative négative.

Mais le fait d'avoir comparé le borgne aux aveugles peut changer l'orientation du discours, dans la mesure où le borgne peut être présenté comme chanceux ou « voyant ».

C finale : Il est considéré comme voyant.

☞ Orientation argumentative finale positive.

Reste à ajouter que, malgré tout, ce proverbe a une dimension ironique : il est facile de passer pour quelqu'un de supérieur dans une situation où on n'a pas de concurrents sérieux.

L'équivalent français proposé par le traducteur semble aboutir aux mêmes conclusions (positives). Soit, schématiquement :

A1 : un royaume formé d'aveugles.

C1 (ou conclusion attendue) : *Personne ne voit. Tout le monde est dans le noir.*

☞ Orientation argumentative négative.

A2 : les borgnes sont rois.

C2 : Les borgnes ont plus de chance que les aveugles.

129 Orientation argumentative positive.

Le traducteur a gardé la valeur pragmatique de l'énoncé de départ. Est-ce un acte délibéré ?
On peut le penser : clore un raisonnement sur une note positive est appréciable.

8. أه لو قدر المشيب، أه لو عرف الشباب، littéralement: « Ah ! Si seulement la jeunesse savait, ah ! Si (seulement) on manifestait de la considération pour la vieillesse! »

Ce proverbe a un équivalent français : « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait ».

A notre avis, l'absence de l'interjection du proverbe arabe dans son équivalent français élimine une partie du sens et ne produit pas le même effet perlocutoire. Cette interjection peut faire office d'argument affectif propre à toucher l'auditoire (par le sentiment de nostalgie qu'elle véhicule). Et l'effet est renforcé par la répétition de l'interjection, d'autant plus que la redondance ou la récursivité « fonctionne comme facteur de cohésion syntagmatique » (Dubois *et al.* 1973: 412). Schématiquement, nous avons une construction redoublée :

Interjection + Subordonnant (+ Subordonnée) / Interjection + Subordonnant (+ Subordonnée).

L'« équivalent » français reproduit le même schéma (moins l'interjection)

Si on considère que les subordonnées ont valeur d'arguments, elles pourraient avoir une principale implicite à valeur de conclusion, soit :

Argument 1 : Ah ! Si (seulement) la jeunesse savait → (elle n'aurait pas commis (autant)d'erreurs).

Argument 2 : Ah ! Si (seulement) on manifestait de la considération pour la vieillesse → (les jeunes auraient profité de son savoir et de son expérience)

Soient :

- le proverbe saoudien *al-fels el-abyad yenfa' bi-l-yom el-aswad* « le sou blanc est utile un jour noir »
- le proverbe égyptien *el-'irš el-abyad yenfa' bi-l-yom el-eswed* « la piastre blanche servira le jour noir ».

Les deux proverbes sont presque identiques, ne différant que par un lexème, celui du début (une petite unité de monnaie). Les deux ont une dimension métaphorique jouant sur l'opposition : jours faciles ou heureux (la couleur blanche) vs jours difficiles ou malheureux (la couleur noire), les deux ont la même valeur illocutoire (l'appel à l'économie). Soit :

Valeur illocutoire 1 (V1 ou recommandation) : économise pendant la prospérité et son enchaînement éventuel :

V2 (ou mise en garde) : l'avenir peut être différent, tu peux avoir des difficultés économiques.

Les deux énoncés (V1 et V2) peuvent avoir une même conclusion : garde ton argent pour des jours difficiles, l'avenir est incertain.

En nous inspirant de la théorie des blocs sémantiques, nous pouvons concevoir le schéma suivant :

Tes jours seront heureux	⇒	- danger
+ argent	⇒	- danger, + heureux
- argent	⇒	+ danger, - heureux

Dans ce qui précède, nous notons d'emblée que la notion d'équivalence est approximative, floue pour des raisons d'ordre « pratique » (notamment la question de la réception auprès du lecteur de la langue d'arrivée, compte tenu de la doxa, pour réduire au maximum les différences de référents culturels), le traducteur accorde de l'importance au contenu de la forme sentencieuse sans trop s'attacher ni au sens littéral, ni à la syntaxe ou à la morphologie de l'énoncé de la langue de départ L1. Ce serait dans ce cas une *ressemblance* de « surface ». On pourrait même parler d'adaptation plutôt que de traduction *véritable*.

Nous nous demandons alors si le rôle du traducteur consiste uniquement à opérer un transfert culturel et à apporter aux lecteurs étrangers un savoir et des connaissances sur un univers qui n'est pas le leur.

Il faut enfin noter (et c'est un problème supplémentaire qui se pose au traducteur) que les langues arabe et française n'ont pas évolué ni de la même manière ni au même rythme (et cela touche également les formes sentencieuses). C'est pourquoi nous souscrivons à ce qu'affirme Anscombe (1983: 16) :

...toute étude un peu rigoureuse de phénomène sentencieux ne pourra faire l'économie d'une réflexion linguistique sérieuse, en particulier au niveau des définitions, le tout correspondant à une mise en perspective théorique par rapport aux phénomènes en jeu.

6. Conclusion

Si la traduction est le passage du sens d'un texte et d'une langue vers une autre, elle nous conduit à établir le lien du texte, en tant qu'ensemble de signes linguistiques avec le contexte dans lequel il a été

produit. L'énoncé est à rapporter à l'œuvre, à l'auteur, au siècle et à tous les indices d'ordre géographique, historique, social et culturel. La traduction doit prendre en considération ces paramètres, au-delà de la simple construction du sens qui aboutit à l'interprétation.

En plus de la restitution du sens des mots, la traduction fait part des expériences et des concepts chez ceux qui parlent une langue. Toutefois, il est parfois difficile pour deux langues différentes d'exprimer à travers leurs mots les mêmes expériences et les mêmes concepts. Il est tout à fait normal qu'une langue ait des mots spécifiques pour désigner des réalités non linguistiques qui constituent sa civilisation et sa culture. Comme il est tout à fait normal qu'une autre langue qui ne partage ni la même civilisation ni la même culture ne dispose pas de tous les mots spécifiques équivalents. Du coup, deux remarques s'imposent : la première est que la traduction littérale ou le mot à mot n'est pas d'un grand apport (en termes d'ajout d'informations nouvelles). La seconde est qu'on ne peut pas transférer des réalités étrangères en recourant à l'emprunt linguistique. L'analyse de ces quelques exemples de formes sentencieuses (puisées dans les dialectes saoudien, égyptien ou l'arabe littéraire, une macrostructure commune à tous les arabophones) nous a permis de mettre en évidence quelques difficultés des traductions linguistiques et non linguistiques.

En dépit de toutes ces difficultés, la traduction est importante en tant que moyen de communication entre les cultures. Elle permet de découvrir ce qui appartient au génie d'une langue et par là même au génie d'un peuple. Tout en transmettant les œuvres, elle transmet les individualités, les tempéraments, les mentalités, les caractéristiques des génies nationaux. A quelles autres difficultés peut être confronté un traducteur de texte littéraire ou de texte de la littérature populaire ? Une compétence particulière est-elle requise ?

Références

- Anscombe, Jean-Claude et Oswald Ducrot. 1983. *L'argumentation dans la Langue*. Liège: Mardaga.
- Anscombe, Jean-Claude. 1995. *Théorie des Topoi*. Paris: Kimé.
- Anscombe, Jean-Claude. 2009. « La Traduction des Formes Sentencieuses ». In : *Traductologie, Proverbes et Figements*, édité par Quitou Michel et Sevilla Muñoz, Julia, 11-35. Paris: L'Harmattan.
- Carel, Marin. 1992. « Vers une Formalisation de la Théorie de L'argumentation dans la Langue ». PhD diss. EHESS de Paris.
- Delisle, Jean. 1982. *L'analyse du Discours comme Méthode de Traduction*. Ottawa: Presse de l'université d'Ottawa.
- Ducrot, Oswald et Tzvetan Todorov. 1972. *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du langage*. Paris: Seuil.
- Farag, Gamil, Faruk Morcos et Saad Yehia. 1984. *Comment Traduire ?* Le Caire: Livres de France.

- Grand dictionnaire. 2007. *Linguistique et Sciences du Langage*. Paris : Larousse.
- Ibrāhīm, Nabīla. 1982. *Aškāl al-ta'bīr fī-l-adab al-ša'bī* (3rd ed.). Al- Qāhira: Dār Ġarīb li-l-tibā'a.
- Jakobson, Roman. 1963. *Essais de linguistique Générale*(1 et 2). Paris: Minuit.
- Kleiber, Georges. 1989. « Sur la Définition du Proverbe ». *Recherches Germaniques* 2: 233-252.
- Kleiber, Georges. 2010. « Proverbes : Transparence et Opacité ». *Meta* 55/1: 136-146.
<https://doi.org/10.7202/039608ar>
- Ladmiral, Jean-René. 1994. *Traduire : Théorèmes pour la Traduction*. Paris: Gallimard.
- Lederer, Marianne. 1994. *La Traduction Aujourd'hui*. Paris: Hachette.
- Le Grand Robert*. 2006. Paris.
- La Fontaine, Jean de. 1900. *Fables*. Paris: Hachette.
- Le Roux De Lincy, Antoine. 1996/1842. *Le Livre des Proverbes Français*. Paris: Hachette.
- Mounin, Georges. 1963. *Les Problèmes Théoriques de la Traduction*. Paris: Gallimard.
- Mounin, Georges. 1973. *Linguistique et Traduction*. Liège: Mardaga.
- Sartre, Jean-Paul. 1985. *Qu'est-ce que la Littérature ?* Paris: Gallimard.
- Sperber, Dan et Deirdre Wilson. 1989. *La Pertinence-Communication et Cognition*. Traduit par Gerschenfeld, Ana. et Sperber, Dan. Paris: Les Editions de Minuit.
- Taymūr, Maḥmūd. 1968. *Al-amṭāl al-ša'biyya*. Al-Qāhira: Mu'assasat al-ahrām.
- Vinay, Jean-Pierre et Jean Darbelnet. 1977. *Stylistique Comparée du Français et de L'anglais : Méthode de Traduction*. Paris: Didier.
- Youssef, Mohamed Reda. 2001. *Al-Kamel Al-Kabir : Dictionnaire du Français Classique et Contemporain. Français Arabe*, 4^{ème} édition. Beyrouth: Librairie du Liban.

Mona Abdelghani Labib

(Deanship of Community Services and Continued Education, Princess Nourah bint Abdulrahman University, P. O. Box 84428, Riyadh 11671, Saudi Arabia)

is an Associate professor at the Faculty of Languages and translation, Princess Nourah bint Abdulrahman University, where she holds the position of department head of professional diplomas at Deanship of community service and continuing education. She earned her PhD in 2009 in Applied linguistics and political discourse analysis from Minieh University in Egypt. Her areas of interest vary from the philosophy of languages to discourse analysis, translation and applied linguistic studies. She can be reached at: MMLabib@pnu.edu.sa

Bahia Zemni

(Department of Translation, College of Languages, Princess Nourah bint Abdulrahman University, P. O. Box 84428, Riyadh 11671, Saudi Arabia)

received her PhD in linguistics from Sorbonne-Nouvelle III University. Since 2012 she is Assistant professor at Princess Nourah bint Abdulrahman University, where she has headed the languages faculty Research Center. At present, she runs a research unit at the translation department, contributes to the research project: Translation from Arabic to French and vice versa in contextual dictionaries: mechanisms and strategies »and heads the project: « Artificial intelligence and audiovisual Translation ». Bahia has published several translations in collaboration with Louvre Museum and publishing houses: Skira in France and Alsaqui in Lebanon. She took part in several national and international conferences and published widely on the subject of linguistics and translation. She can be reached at: baalzemni@pnu.edu.sa

Zoubeir Chaouch

(Faculty of literature and humanities, Sousse University, Tunisia)

is an assistant professor in the Faculty of Literature and Humanities, Sousse University, Tunisia. He teaches pragmatics and discourse analysis. He is the author of an academic book (*Rêveries du loup solitaire*, 2014), a novella (*Le Blanc et le Noir*, 2018), a novel (*Jean-Baptiste Clamence : chute et fin*, 2019). He translated the novel *Sisyphé n'est pas mort* by Patrick Brunie into standard Arabic (forthcoming), and *La Chute* by Camus into the Tunisian dialect (forthcoming). He has contributed to colloquiums, and his articles have been published in journals, magazines and newspapers (like *Le Monde*). He is a reviewer and an editor of manuscripts in literature and linguistics. He can be reached at:

zoubeirchaouch@yahoo.com